

Santé psychique et Habitat

On sait combien la question du logement est une priorité pour bon nombre de personnes et combien les services logement des Mairies, les Pôles logements des associations débordent de demandes et de questions apportées par les habitants.

Pour autant, avoir un logement n'implique pas de l'habiter, ou plutôt de savoir l'habiter. La souffrance psychique peut donc se révéler par des difficultés à « se loger » et à s'approprier un espace, à en prendre soin et à vivre en tenant compte de l'autre, le voisin. La question de l'espace privé et de l'espace public est aussi de mise comme celle du rapport à son corps qui est le premier espace à habiter. Il faut aussi faire avec l'autre, donc le voisinage. Il n'est pas si aisé de savoir s'approprier un lieu. Ces questions nécessitent d'articuler habitat, souffrance psychique et santé mentale.

Nos thématiques relèvent des domaines qui concernent la ville et ses habitants : la santé psychique corrélée à l'habitat, le logement social, la faible rotation constatée dans le parc social, la hausse des expulsions, la co-construction de réponses en direction des locataires du parc social les plus fragiles ou en rupture, les pistes à explorer comme la montée du vieillissement ou de la dépendance des locataires et ses effets dans l'habitat, la sécurité corrélée à l'insécurité, l'insuffisance de la production de logements sociaux, le renouvellement urbain, l'architecture, l'innovation urbaine au service ou pas des habitants, le sans-abrisme, la rue.

Autant de voies développées dans un souci de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et d'accès ou de maintien dans le logement. Parmi les personnes logées rencontrant des difficultés, beaucoup ne sollicitent pas les services adéquats, ce qui limite les éléments d'alerte sur ces situations. Il s'agit donc, sur ce point, de se placer dans une logique préventive.

Le Centre de ressources Santé psychique – Habitat se propose comme un carrefour entre les habitants, les aidants et les professionnels de champs connexes. Il ouvrira des perspectives et des modalités inédites et à construire.

Le CLÉH

**Centre de ressources
Santé psychique - Habitat**

19 rue de Nantes – 75019 Paris

Métro : Crimée, ligne 7.

Renseignements et rendez-vous
en téléphonant
au **01 40 05 96 59**

Site internet du CLÉH : www.cleh.fr

Le CLÉH : coordination – information – documentation – échanges – recherches – soutien à destination des habitants, des aidants familiaux, des professionnels et des partenaires de l'habitat et de l'action sociale et médico-sociale.

L'ÉPOC : Association Loi 1901

Siret : 48168335700026 - APE 8899B

Directrice générale : Sylvie Ullmann

Site internet : www.lepoc.org

Avec le soutien de : Immobilière 3F, Conseil régional, FIS, Fondation de France, Fondation Vinci.

L'ÉPOC

**Le CLÉH - Centre de ressources
« Santé psychique - Habitat »**

**Pour les habitants, les aidants et les
professionnels.**

19 rue de Nantes – 75019 Paris

Téléphone : 01 40 05 96 59

Métro : Crimée, ligne 7.

L'ÉPOC – Le CLÉH

Centre de ressources Santé psychique - Habitat

Un lieu ressources à destination des habitants

Accueillir, informer, orienter les habitants sur toute question relative à l'habitat et à la santé (souffrance psychique – santé mentale – cadre et conditions de vie).

- Faciliter l'accès à l'information et aux possibilités d'aide et de prise en charge **par une plateforme d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des habitants.**

Les problématiques liées à la souffrance dans l'habitat et liées au « cadre et aux conditions de vie » pourront être abordées (espace privé – espace public, troubles de voisinage, prévention des expulsions, retrait social, pensées suicidaires, violence intrafamiliale, violences conjugales, errance, habitat insalubre, mal logement, incivilités, etc.)

Toutes les situations liées à des problématiques dans les logements ou liées à l'habitat.

* Pôle d'aide aux victimes via la « cellule après-coup ».



Pour les professionnels

Un lieu de coordination – information – documentation – échanges – recherches – soutien à destination des habitants, des aidants familiaux, des professionnels et des partenaires de l'habitat et de l'action sociale et médico-sociale.

* **Espace documentation – lecture** : Salle de documentation en sous-sol et salle en rez de chaussée pour les personnes à mobilité réduite. L'espace documentation est accessible aux professionnels, aux aidants et aux habitants, sur des plages horaires spécifiques.

* **Coordination d'espaces d'échanges et de travail en collectif** avec les partenaires de l'habitat, de la santé mentale et de l'action sociale
- Développer les échanges, la coordination partenariale et organiser des rencontres et des réunions partenariales.
- Organiser des groupes de travail et des groupes de recherches.

* **Dynamisation d'un réseau de partenaires.**
Interface web interactive dédiée au centre de ressources réunissant des ressources à partager (partenaires, adresses, dispositifs, documents, etc.) et une base documentaire avec les références de l'espace documentation.

* **Conférences et interventions de professionnels de l'urbanisme, de l'architecture, de la santé ou tout autre champ connexe associé.**

* **Service formation et sensibilisation des professionnels** : pour les travailleurs sociaux, les équipes de proximité des bailleurs, les professionnels de l'accompagnement vers le logement, etc.

• *Formation, sensibilisation et soutien des professionnels. Programmes sur demande.*

L'ÉPOC – Le CLÉH

Centre de ressources Santé psychique - Habitat

Un espace de prévention et de soutien en direction des aidants

* L'Agora des aidants :

Pôle dédié aux aidants familiaux : les aidants familiaux peuvent accompagner un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie, de dépendance, de maladie.

Ce pôle dédié permet d'aborder toute souffrance liée à la fin de vie d'un proche, la maladie invalidante, la prise en charge d'un proche sans temps de répit, les effets de l'épuisement, la culpabilité et toute autre souffrance psychique liée à la position d'aidant proche. Ce soutien permet notamment de prévenir les situations d'épuisement et de maltraitance.

Modalités de soutien : espace documentation et information.

Soutien psychologique individuel ou soutien en petit collectif : groupes de parole, ateliers « yoga aidants », atelier « cartographies de lieux de vie », formations.

* Pôle dédié aux aidants professionnels : les aidants professionnels peuvent se plaindre de l'agressivité des personnes qu'ils vont aider, des refus rencontrés, du manque d'hygiène des domiciles ou des personnes marquant des troubles psychiques.